

FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

OBJECTIFS :

Selon le niveau de qualification et d'expérience, cette action a pour objectif d'acquérir des connaissances afin de prévenir les accidents, d'en éviter les conséquences graves, de diminuer le taux d'accidents
Savoir réagir et faire face aux différents types d'accidents.

PUBLIC

Tout salarié de l'entreprise.
Accès à nos centres adapté aux personnes présentant des situations de handicaps

REGISTRE D'ACCESSIBILITE

QUALITES DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels. Formateur SST formé par la CARSAT.

METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

ACTIVE, PARTICIPATIVE, DIDACTIQUE, MAGISTRALE, DEMONSTRATIVE, basée sur la perception auditive, visuelle et gestuelle.
Echange des expériences vécues par chaque stagiaire.
Apports théoriques - Cas concrets.
Le contrôle des connaissances théorique et pratique est réalisé en fin de session pour validation du candidat.

MOYENS PEDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, mannequins, fiches CARSAT-INRS sur des cas concrets, défibrillateur semi-automatique et vidéo.
Perfectionnement des connaissances dans l'exercice de certaines techniques.

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION ET MODALITES D'EVALUATION

Contrôle du comportement validé par la CARSAT

PROGRAMME

1 –SITUER LE SST DANS LE SAUVETAGE-SECOURISTE DU TRAVAIL

1. Présentation du moniteur et des participants.
2. Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.
3. Intérêt de la prévention des risques professionnels.
4. Qu'est-ce qu'un sauveteur-secouriste du travail.
5. Présentation du programme.

2 - RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

1. L'alerte aux populations
2. Identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée.
3. Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux risques identifiés.
4. Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) risque(s) identifié(s).
5. Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression.
6. Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en oeuvre de ces matériels.
7. Faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du risque identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce risque.
8. En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) risque(s) identifié(s) reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans risque pour lui-même dégager la victime.

3 – DE PROTEGER A PREVENIR

1. Repérer les dangers dans une situation de travail
2. Repérer les personnes exposées aux dangers et les conséquences pour ces personnes.
3. Les actions de prévention ou de protection permettant la suppression de la situation dangereuse.

DUREE

2 journées soit 14 heures

TARIF ET DELAI D'ACCESS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

info@prematech-formation.fr

4 - EXAMINER LA VICTIME

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable :

1. D'examiner la (les) victime(s) (adulte, enfant, nourrisson), avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
2. De reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
3. D'associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre.

5 – FAIRE ALERTER OU ALERTER

1. Les numéros d'urgence
2. Les éléments d'un message d'alerte

6 – DE FAIRE ALERTER A INFORMER

1. L'organisation de la prévention dans l'entreprise
2. Les acteurs de la prévention dans l'entreprise

7 - SECOURIR

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable :

1. D'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).
2. De déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable.
3. Mettre en oeuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée.
4. Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

- a) La victime saigne abondamment : Compression manuelle.
- b) La victime s'étouffe : claques dans le dos, méthode d'Heimlich
- c) La victime ne répond pas, ne respire pas: Massage cardiaque externe, ventilation artificielle et pose d'un DSA (Défibrillateur semi-automatique)
- d) La victime ne répond pas, elle respire : Position latérale de sécurité, dégagement des voies respiratoires.
- e) La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- f) La victime présente des brûlures : Arrosage des brûlures.
- g) La victime parle, mais ne peut effectuer certains mouvements : Immobilisation - Risque de fracture - Risque axe vertébral.
- h) La victime présente des plaies : Protection - Plaies aux membres - Plaies abdominale et thoracique - Corps étranger.

8 - SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

1. A l'entreprise.
2. Conduites particulières à tenir face à : en fonction de la demande du médecin du travail

9 - ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes. Mises en situation d'accidents à l'aide de cas concrets.
Evaluation en contrôle continu.

S.A.R.L. **PREMATECH FORMATION** au capital de 50 000 €
e-mail : info@prematech-formation.fr / site internet : www.prematech-formation.fr

▲ ZAC de Cadréan – BP 03
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
Tél : 02 40 42 07 28
Fax : 02 40 19 65 87

88 ter Av du Général Leclerc
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 74 31 11 81
Fax : 01 74 31 10 00

RCS SAINT NAZAIRE 452 022 809 00027 / CODE APE 8559A